



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

2020/2021

Sommaire

Préambule	2
Présentation du territoire	3
Démographie.....	3
Activité et revenus.....	7
Parc de logements	9
Résidences principales.....	10
Logements vacants	13
Parc locatif social.....	15
Caractéristiques du parc HLM.....	15
Occupation du parc social.....	16
Demandes locatives sociales et attributions	16
Rénovation du parc HLM : zoom sur le plan stratégique de patrimoine de l'OPH de Lunéville, premier bailleur du territoire	17
Fonctionnement des marchés	18
Marché foncier	18
Consommation foncière	18
Friches.....	19
Possibilités constructibles identifiées pour de l'habitat dans le PLUi	19
Marché des logements neufs	20
Production de logements neufs	20
Commercialisation de logements neufs	21
Marché des logements anciens	22
Marché locatif privé	24
Zoom exploratoire sur les changements de destination des locaux entre 2011 et 2020 (10 ans)	24
Actions en cours.....	27
OPAH-RU	27
Plateforme territoriale de la rénovation énergétique / Dispositif d'aide à la rénovation thermique.....	27

Préambule

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est tenue réglementairement de disposer d'un observatoire de l'habitat et du foncier dans le cadre du volet habitat de son PLUIH.

Celui-ci doit lui permettre d'organiser des tableaux de bord pour observer, décider et agir, puis suivre l'action menée, à partir :

- D'indicateurs concrets sur la construction, le foncier, le suivi du marché de l'habitat, la connaissance des besoins des situations spécifiques, des situations d'habitat indigne, des copropriétés et le suivi des objectifs de la Convention intercommunale d'attribution, du Plan de Gestion de la demande.
- D'indicateurs propres à chaque action et à adapter par secteurs

L'observatoire permet de réaliser les bilans annuels, le bilan triennal et l'évaluation finale, mais permet aussi au chargé de mission habitat de préparer, animer les réunions des comités de pilotage.

Ce présent document rend compte des données contextuelles ainsi que des principales évolutions des marchés de l'habitat et du foncier dans l'intercommunalité. Il est complété par le tableau de bord de suivi des actions, tenu à jour par le chargé de mission de la CCTLB.

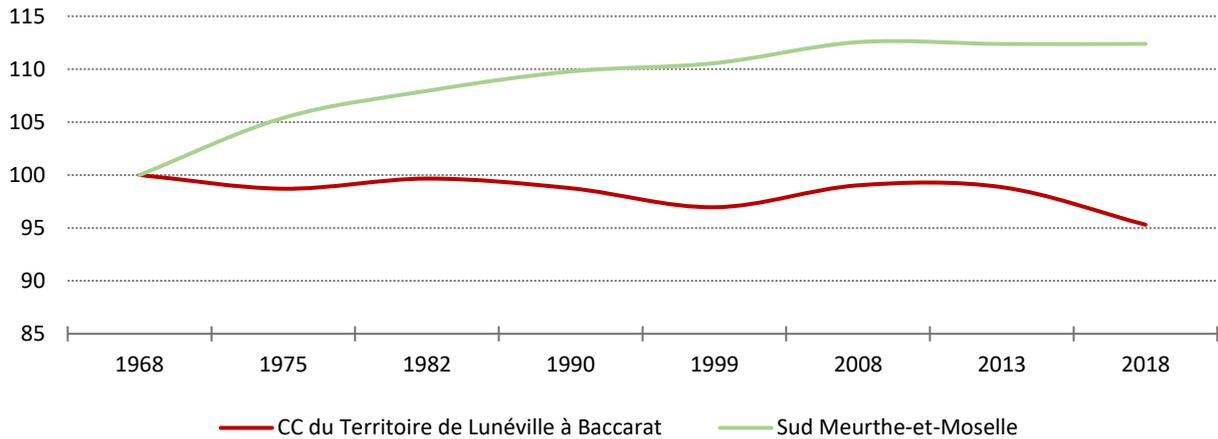
Présentation du territoire

Démographie

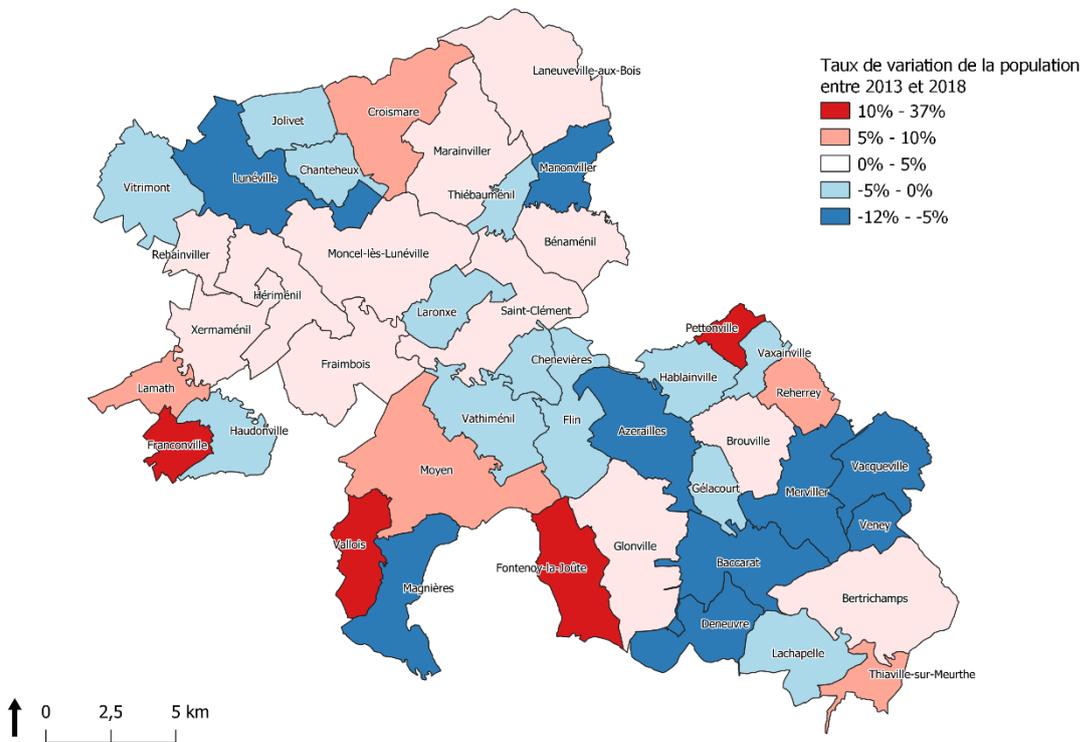
La population du territoire de la CCTLB s'élève à 41 143 habitants en 2018. Une baisse de la population durant les 5 dernières années (-1543 soit -3,6% contre -1,1% dans le Sud 54 hors Métropole du Grand Nancy), après une relative stabilité démographique durant 40 ans.

> Évolution démographique depuis 1968 (Base 100 en 1968)

Source : INSEE RP2018

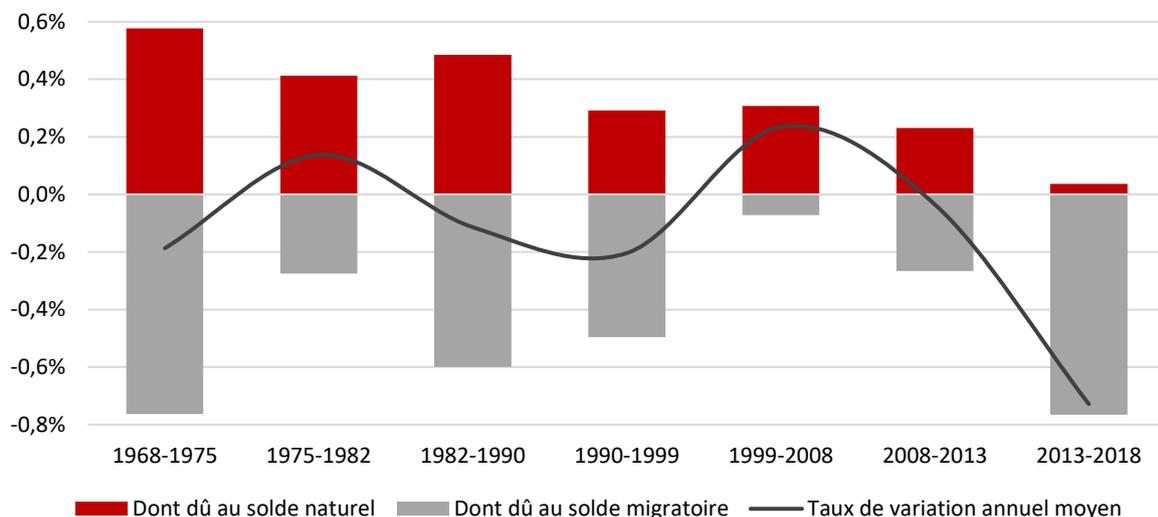


Une contraction de la population plus importante dans les communes de l'ancienne Communauté de communes des Vallées du Cristal, à Lunéville et dans sa première couronne.



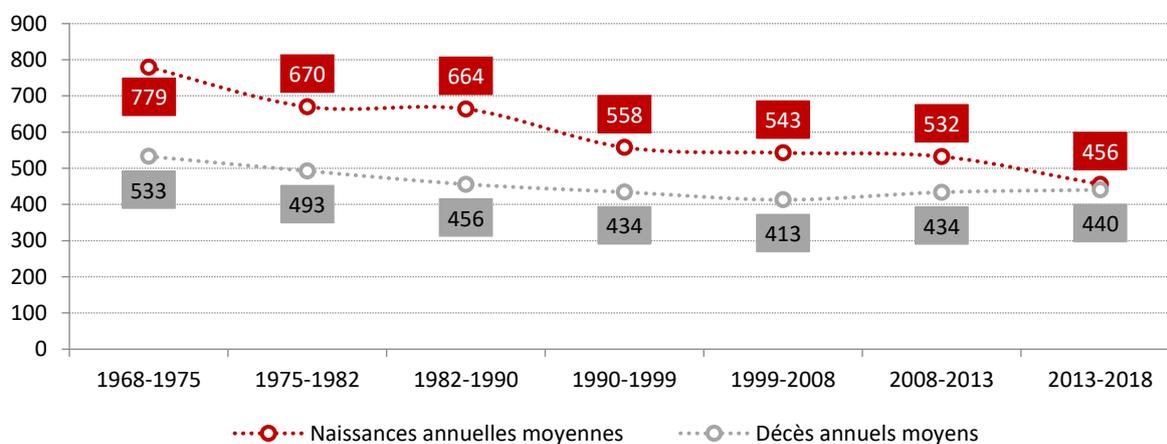
Une baisse de la population expliquée par le **solde migratoire¹ négatif qui n'est pas compensé par le solde naturel²**. Sur la période 2013-2018 la CCTLB gagne en moyenne chaque année 15 habitants grâce au solde naturel, mais en perd 321 en raison du solde migratoire.

> Taux de variation annuel moyen de la population par composante depuis 1968
Source : INSEE RP2018



Un risque d'inversion de tendance du solde naturel de la CCTLB avec la baisse du nombre annuel moyen de naissances combinée à l'augmentation du nombre de décès. Si la tendance perdure, le solde naturel deviendra négatif et accentuera la décreuse du nombre d'habitants.

> Évolution du nombre moyen de naissances et décès annuels dans la CCTLB
Source : INSEE RP2018

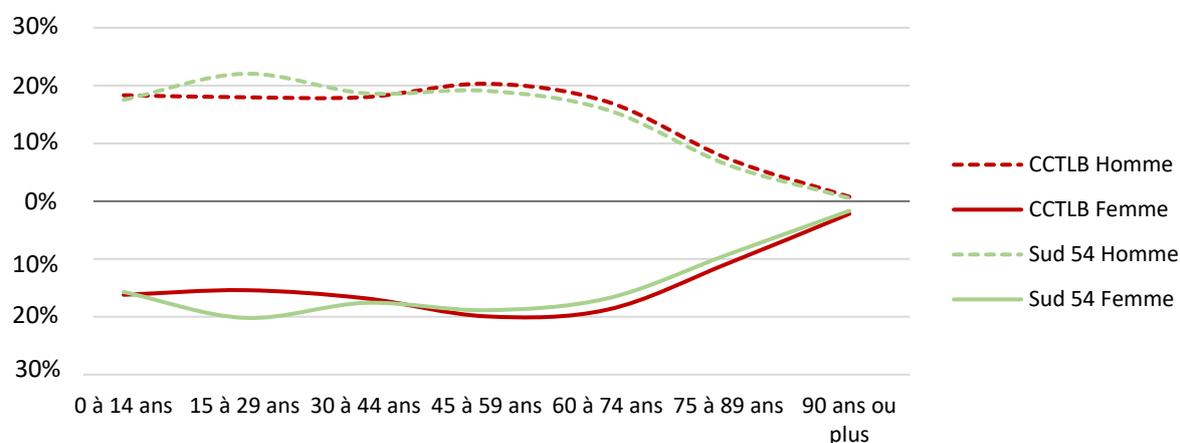


¹ Différence entre les entrées et les sorties du territoire.

² Différence entre les naissances et les décès.

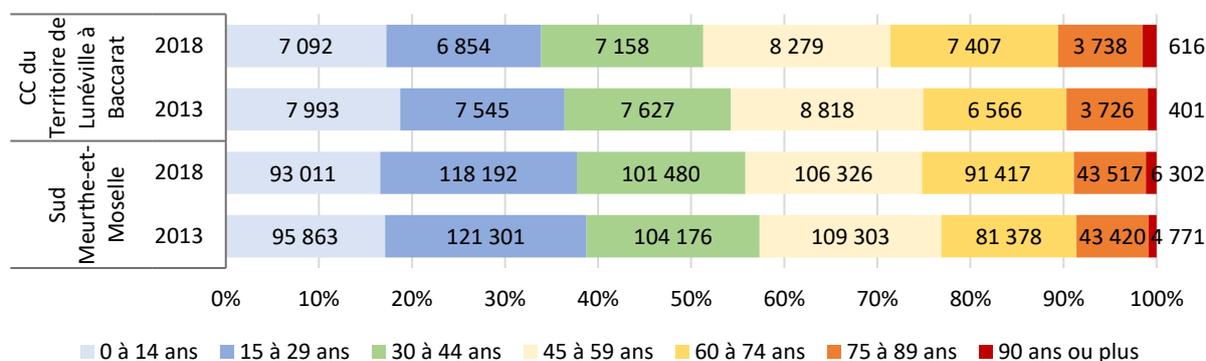
Une population plus âgée que la moyenne du Sud 54. A noter que dans la pyramide des âges présentée ci-dessous, le Sud 54 prend en compte le territoire de la Métropole du Grand Nancy dont l'attractivité est importante auprès des jeunes en formation dans les lycées et l'enseignement supérieur.

> *Pyramide des âges dans la CCTLB et le Sud 54 (en % de la population par sexe)*
 Source : INSEE RP2018



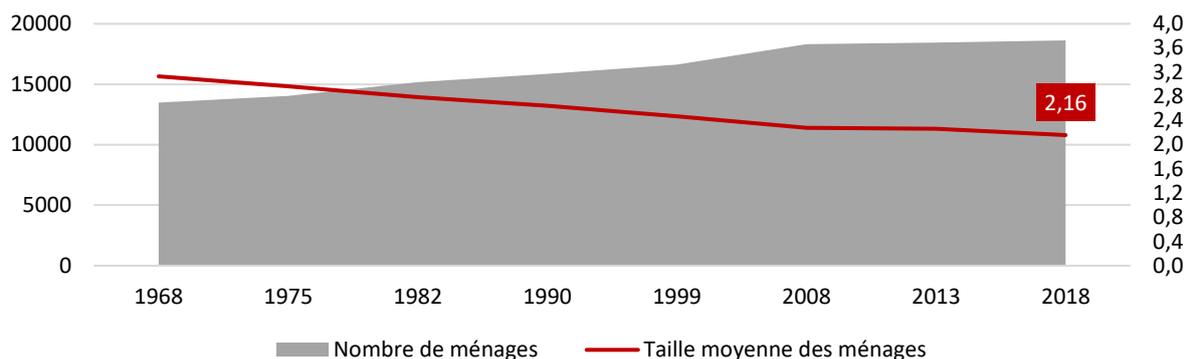
Un vieillissement de la population. Le nombre de jeunes (moins de 30 ans) diminue tandis que le nombre de plus de 60 ans progresse. Ces deux tendances sont plus rapides que dans le Sud Meurthe-et-Moselle. L'accentuation du vieillissement sur le territoire s'explique particulièrement par l'avancement en âge de la génération du baby-boom et le départ des jeunes actifs vers des zones d'emploi plus attractives.

> *Population par grandes tranches d'âge dans la CCTLB et le Sud 54*
 Source : INSEE RP2018



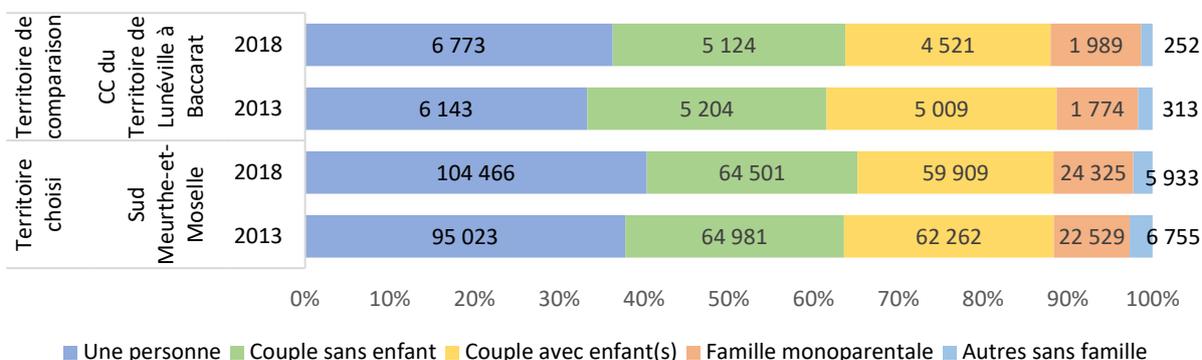
Une augmentation du nombre de ménages simultanément à une diminution de la taille moyenne des ménages. Le nombre de ménages n'a cessé d'augmenter, passant de 13 474 en 1968 à 18 625 en 2018, tandis que la taille moyenne des ménages est passée de 3,2 à environ 2,2 personnes. La variation du nombre et de la taille des ménages se fait à un rythme similaire dans le Sud 54.

> *Evolution de la taille des ménages historiques depuis 1968 dans la CCTLB*
 Source : INSEE RP2018



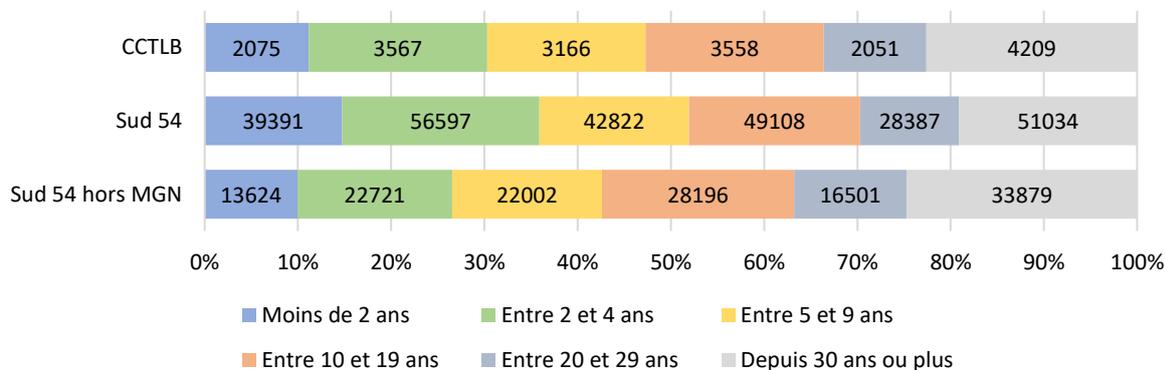
Une augmentation du nombre de personnes vivant seules et des familles monoparentales entre 2013 et 2018. A l'inverse le nombre de couples avec ou sans enfant(s) baisse. Ces tendances évoluent plus rapidement dans la CCTLB que dans le Sud 54.

> *Nombre de ménage selon leur composition dans la CCTLB et le Sud 54, hors MGN*
 Source : INSEE RP2018



Un attachement au territoire similaire à celui du Sud 54 hors Métropole du Grand Nancy (la Métropole polarise les étudiants, ce qui explique l'importance des emménagements de moins de 2 ans dans le Sud 54) : plus de la moitié des ménages de la CCTLB ont emménagé il y a 10 ans ou plus.

> *Ancienneté d'emménagement des ménages dans la CCTLB et le Sud 54 hors Métropole du Grand Nancy*
 Source : INSEE RP2018

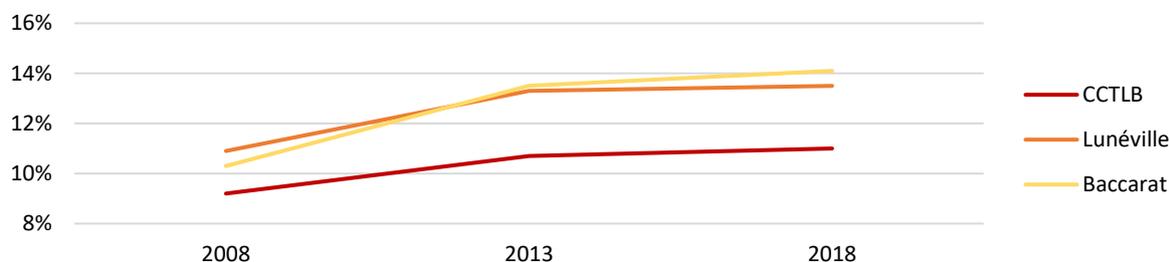


Activité et revenus

11% de la population de la CCTLB est au chômage en 2018, soit 1,8 point de plus que 10 ans auparavant. Les taux sont plus importants dans les villes de Lunéville et Baccarat.

> Taux de chômage dans la population totale

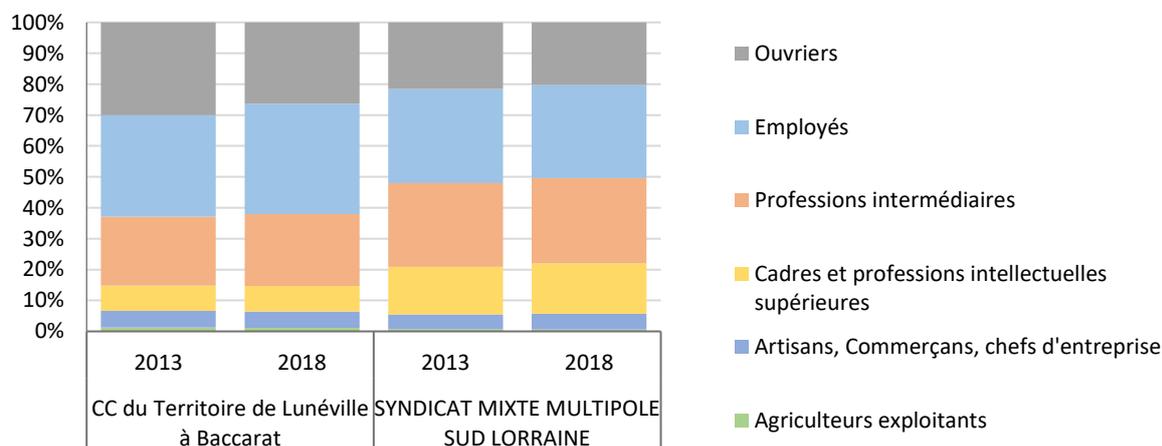
Source : INSEE RP2018



Une forte représentation des ouvriers et des employés dans la population.

> Répartition des actifs de 15-64ans par CSP

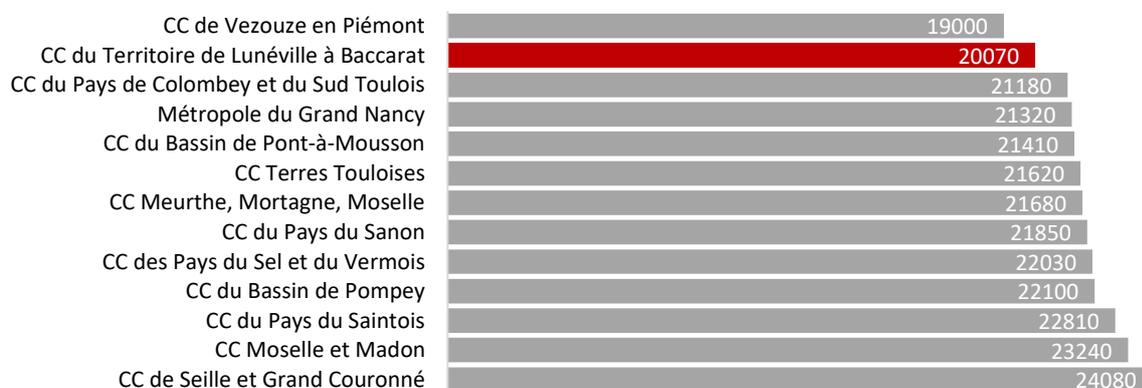
Source : INSEE RP2018



Un revenu médian disponible des ménages de la CCTLB (20 070 €/an) inférieur à celui du département (21 480 €/an) et des EPCI du Sud 54 en 2018.

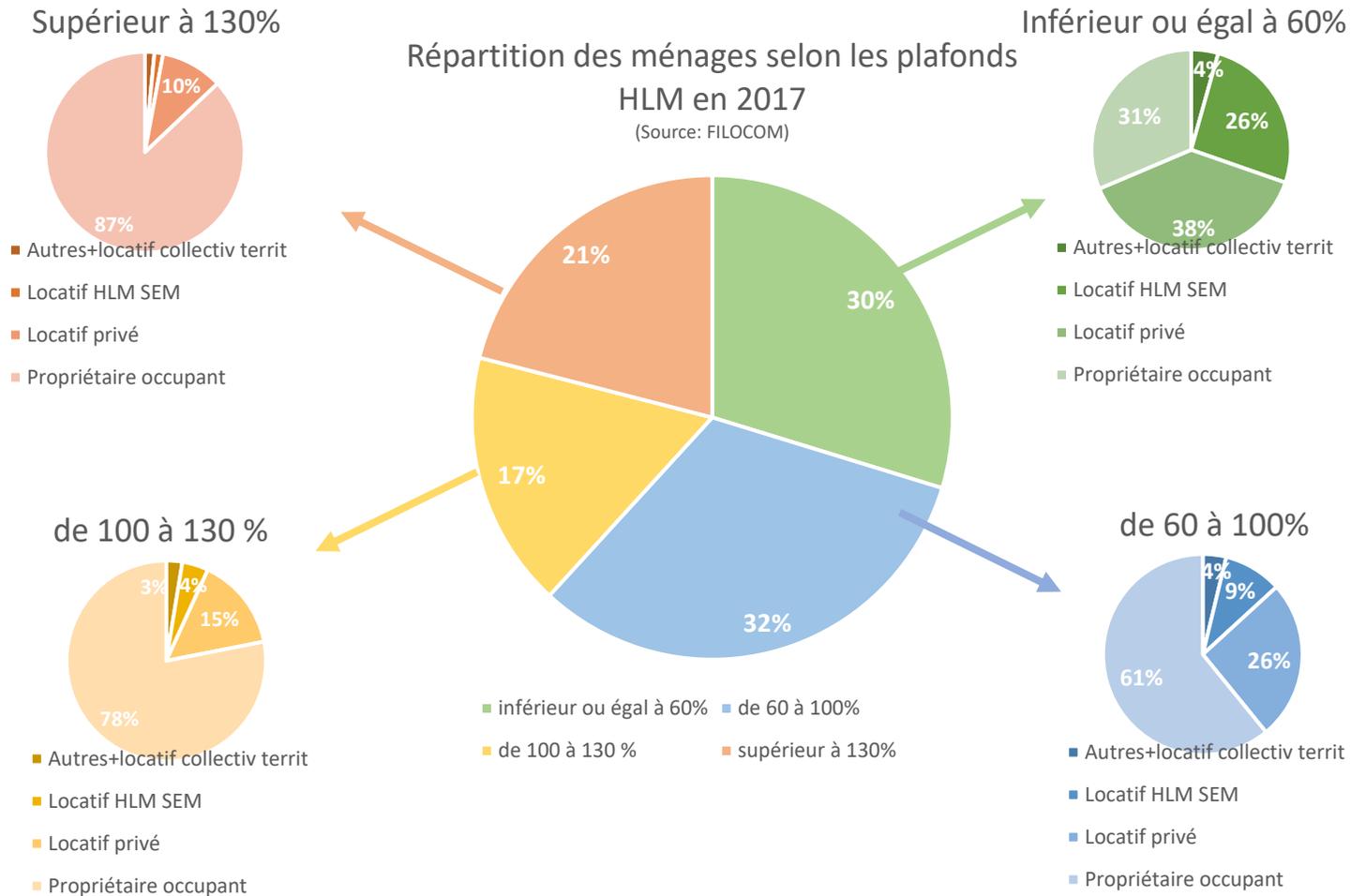
> Revenu médian dans les EPCI du Sud 54

Source : INSEE Filosofi 2018



Plus de la moitié des ménages de la CCTLB peuvent prétendre à un logement social

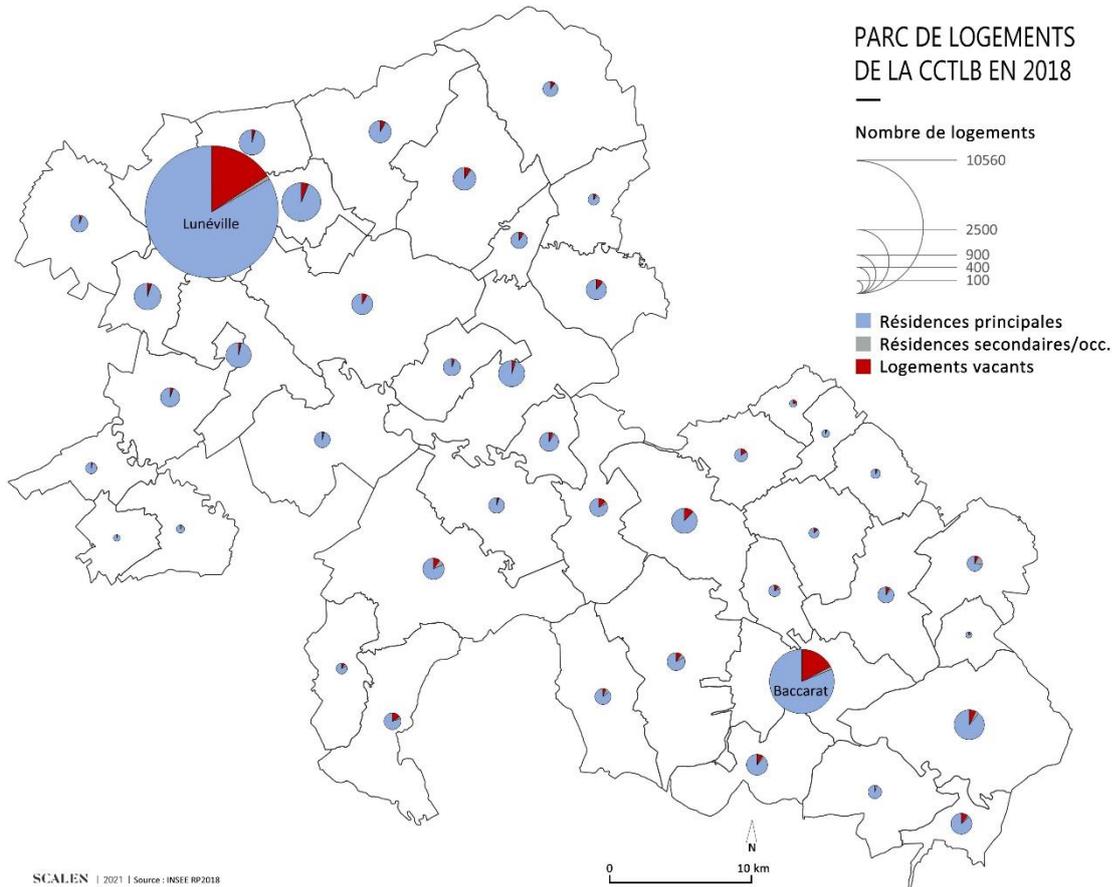
62% des ménages de la CCTLB ont un revenu leur permettant de prétendre à un logement social de type PLUS ou PLAI. Parmi ces ménages, une grande partie est constituée de propriétaires occupants dans la CCTLB. Sont ensuite très représentés les locataires du parc privé.



Parc de logements

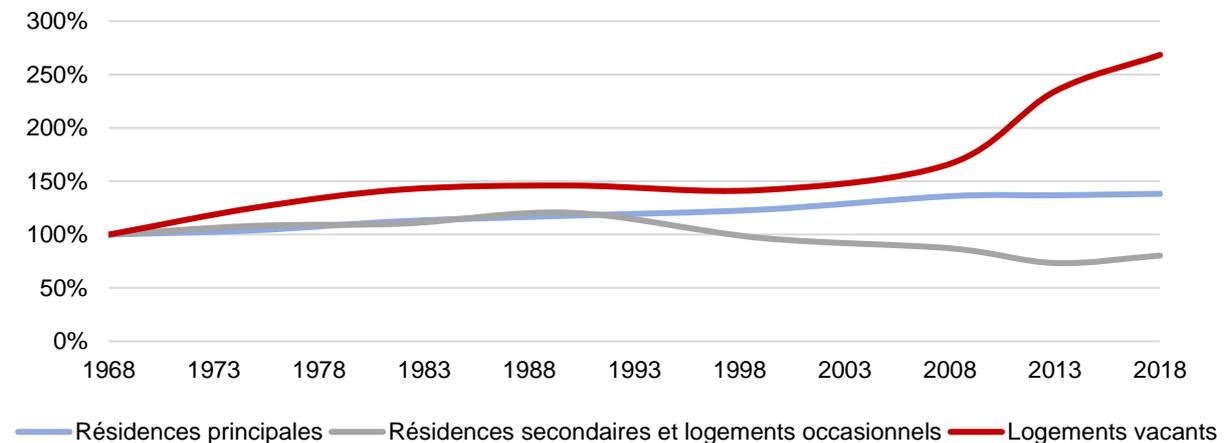
Un parc de logement composé de 18 625 résidences principales (85,5%), de 389 résidences secondaires (1,8%) et 2 779 logements vacants (12,7%) au sens du recensement de l'INSEE en 2018 paru en 2021.

> Répartition du parc de logement dans la CCTLB en 2018
Source : INSEE RP2018



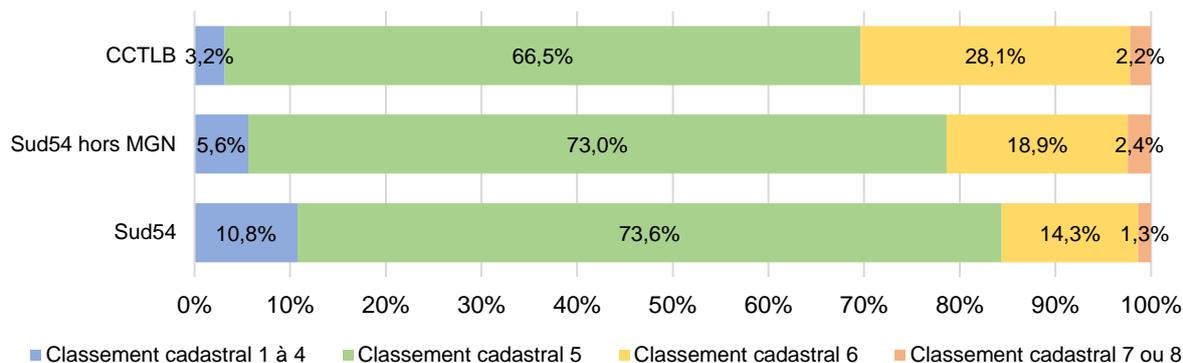
Le nombre de résidences principales et de logements vacants augmentent depuis 1968 tandis qu'un repli est constaté pour les résidences secondaires ou occasionnelles.

> Evolution des différentes composantes du parc de logement dans la CCTLB depuis 1968 (base 100 en 1968)
Source : INSEE RP2018



La Direction Générale des Impôts (DGI) identifie les locaux selon 8 catégories cadastrales, les 7 et 8 étant ceux dont l'impression d'ensemble -caractère général de l'habitation- est respectivement médiocre ou très médiocre. Cela représente environ 500 logements en 2017, soit 2,2% du parc. C'est une proportion équivalente à celle du Sud 54 hors Métropole du Grand Nancy (2,4%).

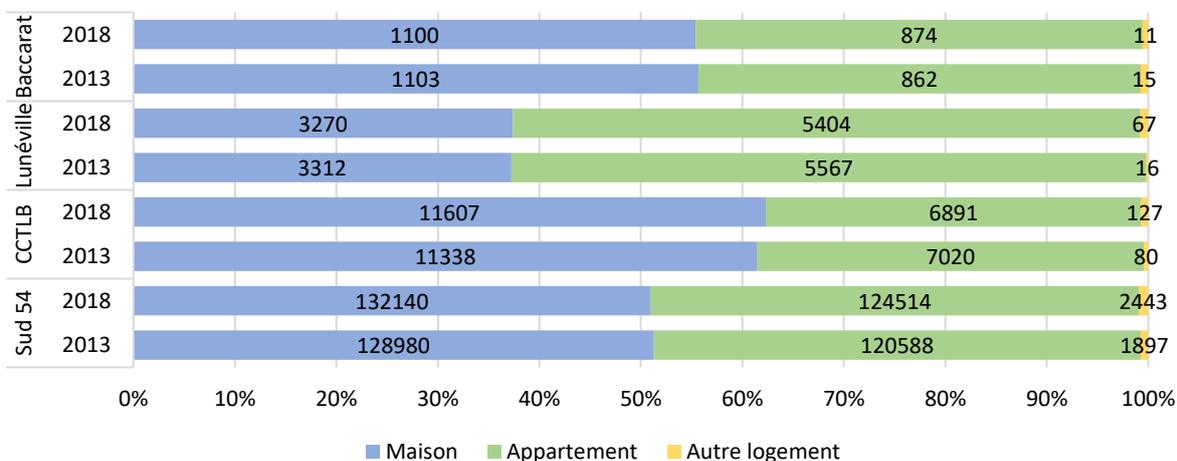
> Répartition des logements selon le classement cadastral
Source : Filocom 2017



Résidences principales

Plus de 60% des résidences principales de la CCTLB sont des maisons.

> Résidences principales par type de logement dans la CCTLB et le Sud 54
Source : INSEE RP2018



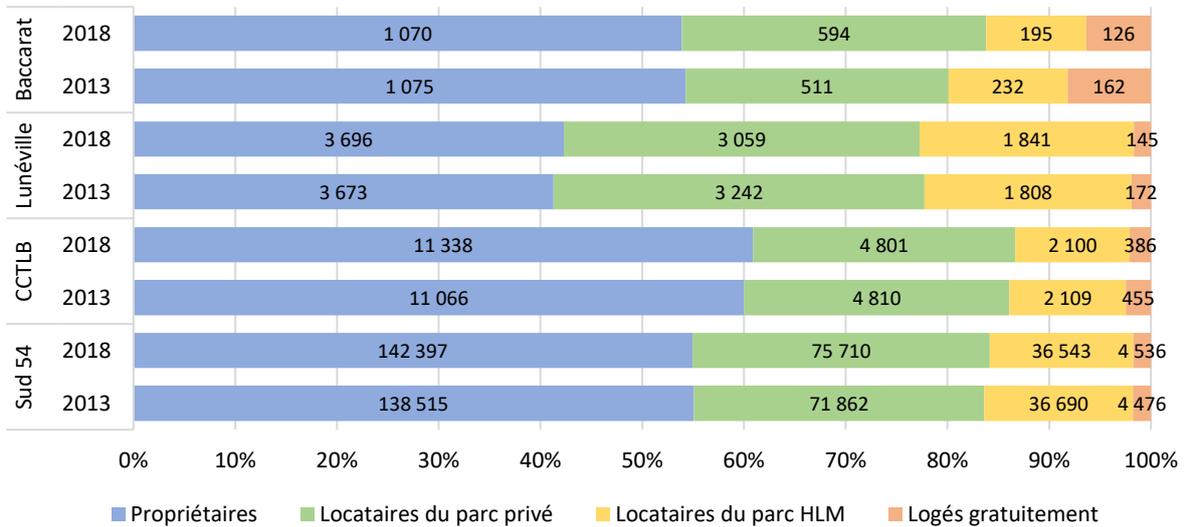
Près de la moitié des résidences principales sont de grande taille (T5 et plus) dans la CCTLB. La proportion de petites typologies est plus importante à Lunéville que dans le reste du territoire, et la commune concentre 77% des T1-T2 de l'intercommunalité.

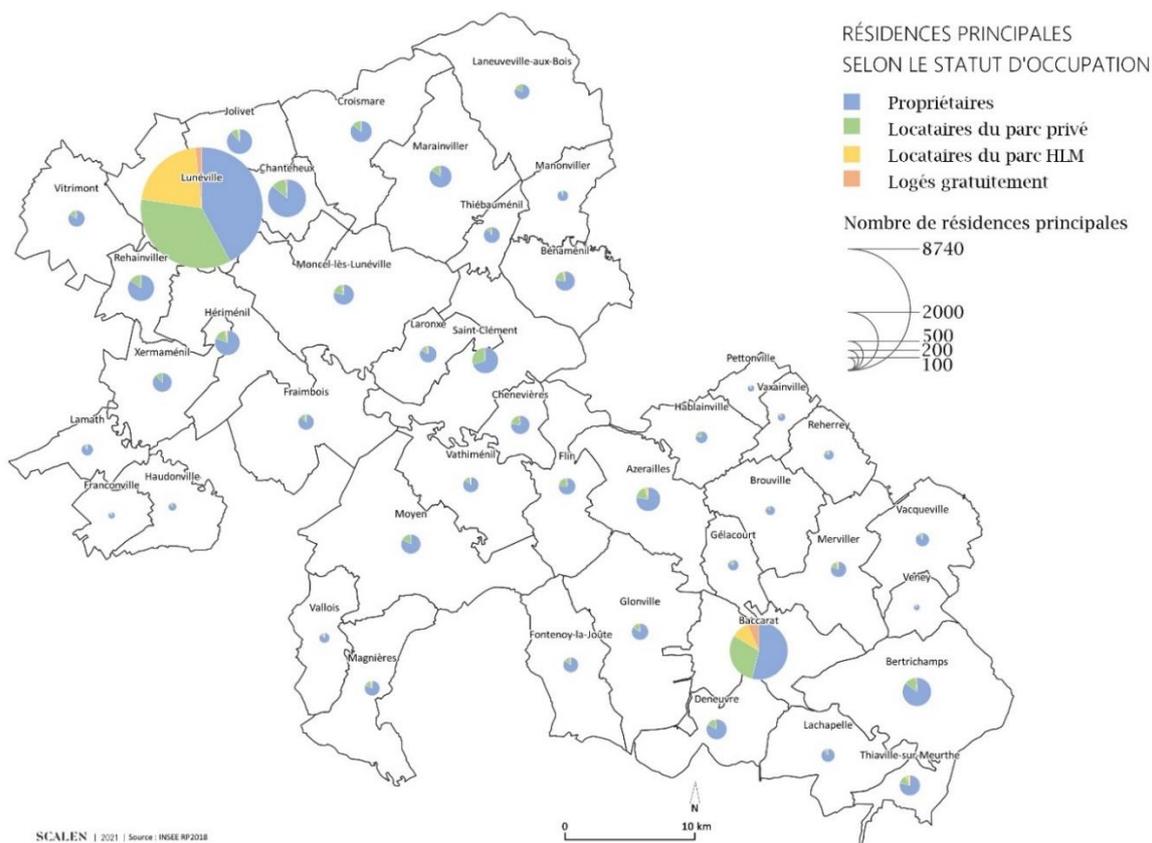
> Résidences principales par nombre de pièces dans la CCTLB et le Sud 54
Source : INSEE RP2018



Une prédominance de propriétaires occupants

> Résidences principales par nombre de pièces dans la CCTLB et le Sud 54
 Source : INSEE RP2018





Sur l'ensemble du territoire de la CCTLB, 80% des logements en copropriété sont des résidences principales et 19% sont des logements vacants

> Parc de logements en copropriétés

Source : Filocom 2017 | (s = secret statistique)

	Nombre de logement total	Dont nombre de résidences principales	Dont nombre de résidences secondaires ou occasionnelles	Dont nombre de logements vacants
Azerailles	s	s	0	s
Baccarat	s	s	s	s
Bénaménil	s	s	0	0
Bertrichamps	s	s	0	s
Chanteheux	19	s	0	s
Croismare	s	s	0	s
Deneuvre	s	s	s	s
Flin	s	s	s	0
Hériménil	s	s	0	0
Jolivet	s	s	0	0
Lachapelle	s	s	0	s
Lunéville	2090	1695	18	377
Magnières	-	-	-	-
Marainviller	17	s	0	s
Moncel-lès-Lunéville	s	s	0	s
Moyen	s	s	0	0
Rehainviller	s	s	0	s
Saint-Clément	13	s	0	s
Thiaville-sur-Meurthe	s	s	0	0
Vathiménil	s	s	0	0
Xermaménil	s	s	0	0
CC du Territoire de Lunéville à Baccarat	2505	2003	26	476

Une surreprésentation des copropriétés de petite taille par rapport au département

> Parc de logements en copropriétés

Source : Filocom 2017

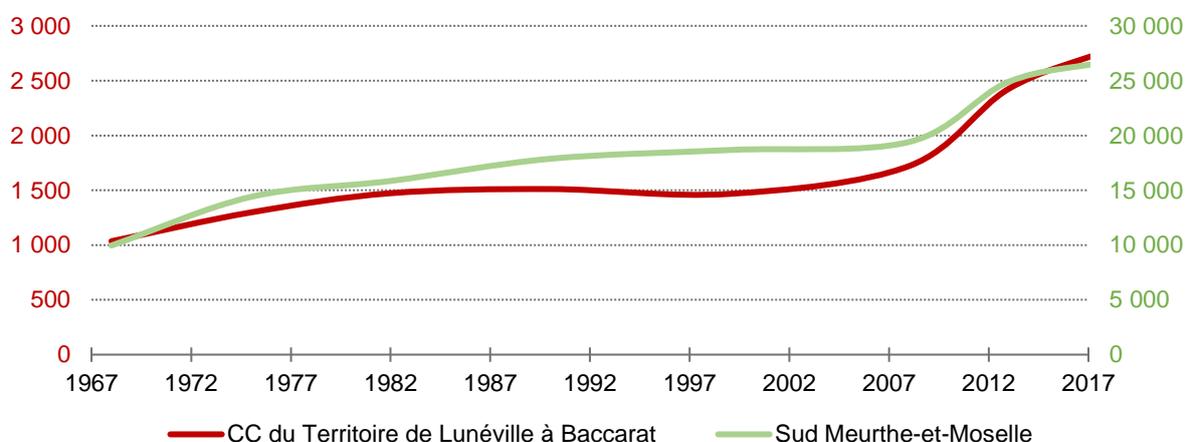
Territoire	Total des résidences principales	Logements dans les copros de 2 à 4 logements	Logements dans les copros de 5 à 9 logements	Logements dans les copros de 10 à 49 logements	Logements dans les copros de 50 à 99 logements	Logements dans les copros de 100 à 199 logements	Logements dans les copros > 200 logements
CC du Territoire de Lunéville à Baccarat	2003	640	519	614	230	0	0
	50%	16%	13%	15%	6%	0%	0%
Meurthe-et-Moselle	75671	12859	14149	23714	12405	7120	5424
	50%	8%	9%	16%	8%	5%	4%

Logements vacants

Une augmentation rapide de la vacance depuis les années 2010, comme dans le Sud 54 (+61 % entre 2008 et 2018). Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. La vacance de courte durée permet une certaine fluidité du marché (rotation entre deux occupants, travaux d'amélioration plus ou moins lourds...) ; mais celle de longue durée témoigne souvent d'une inadaptation du bien à la demande (obsolescence, travaux trop conséquents, localisation peu attractive, etc.) ou de situations de blocage (propriétaire âgé, succession difficiles, absence d'intérêt financier, crainte du propriétaire de relouer le bien suite à des dégradations, etc.).

> Evolution comparée de la vacance dans la CCTLB et le Sud 54

Source : INSEE



C'est la vacance de longue durée qui pose des difficultés. Le fichier LOVAC produit par les services fiscaux permet d'avoir cette vision plus fine. Ce fichier dénombre 1540 logements vacants depuis au moins 2 ans, soit un peu plus de 40% du total de logements vacants identifiés dans la base de données (qui s'avère supérieur à celui de l'INSEE). Il est également possible de relever les précisions suivantes :

- 1014 appartements dont la moitié de petits logements T1 ou T2.
- 526 maisons dont la moitié de taille moyenne (T4) ou grande (T5 et plus).
- 76% construits avant 1945 et 9% entre 1946 et 1975 avant les premières réglementations thermiques.
- 1231 logements (soit 80%) sont gérés ou sont la propriété d'une personne habitant dans le département (903 dans la CCTLB). Ces propriétaires sont susceptibles d'être plus facilement contactés que les autres.

> Lieu de résidence des propriétaires des logements vacants depuis au moins 2 ans

Source : Lovac2020

Localisation du propriétaire	Logements vacants depuis au moins 2 ans	Répartition des logements vacants depuis au moins 2 ans
Dans la CCTLB	903	59%
Dans la Meurthe-et-Moselle hors CCTLB	328	21%
Dans le Grand Est hors Meurthe-et-Moselle	138	9%
Dans la France hors Grand Est	153	10%
A l'étranger	18	1%
Total	1540	100%

Parc locatif social

Caractéristiques du parc HLM

	Au 1er janvier 2021
Ensemble des logements du parc locatif social	2613
<i>Dont loué avec contrat de location</i>	2212
<i>Dont proposé à la location mais vacant</i>	262
<i>Dont vide</i>	84
<i>Dont logement pris en charge par une association</i>	19
<i>Dont logement occupé avec ou sans contrepartie financière</i>	36
Logements du parc locatif social actifs en QPV	831 (32%)
Taux de vacance	10,6%

Source : RPLS 2021

Communes	Au 1er janvier 2021
Azerailles	18
Baccarat	307
Bénaménil	3
Bertrichamps	1
Chanteheux	1
Chenevières	1
Hériménil	8
Jolivet	8
Lamath	1
Laronxe	1
Lunéville	2232
Magnières	9
Merviller	6
Moyen	1
Thiaville-sur-Meurthe	15
Vallois	1
CCTLB	2613

Source : RPLS 2021

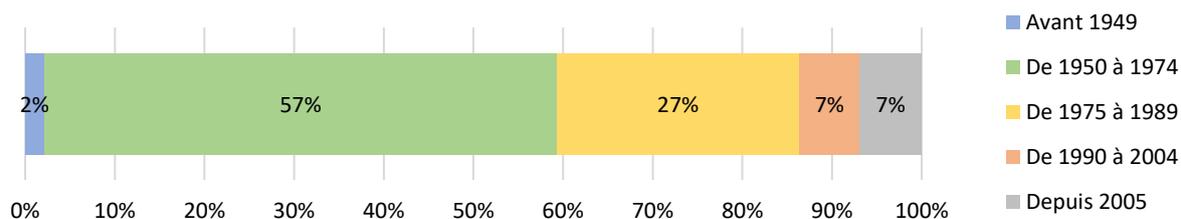
	Au 1er janvier 2021
Loyer moyen	4,9 €/m ² de surface habitable
Montant moyen du loyer en principal	336 €
Montant moyen des loyers accessoires (lorsqu'existant)	24 €

Source : RPLS 2021

Un parc social majoritairement construit avant les premières réglementations thermiques de 1974

> Époques de construction des logements du parc locatif social au 1er janvier 2021

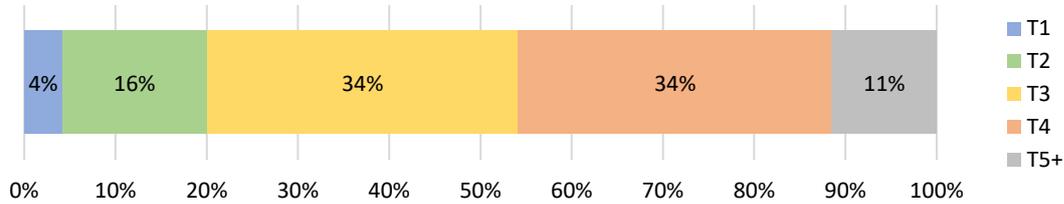
Source : RPLS 2021



Un parc social majoritairement constitué de logements de moyenne taille (T3-T4)

> Typologies des logements du parc locatif social au 1er janvier 2021

Source : RPLS 2021



Occupation du parc social

Demandes locatives sociales et attributions

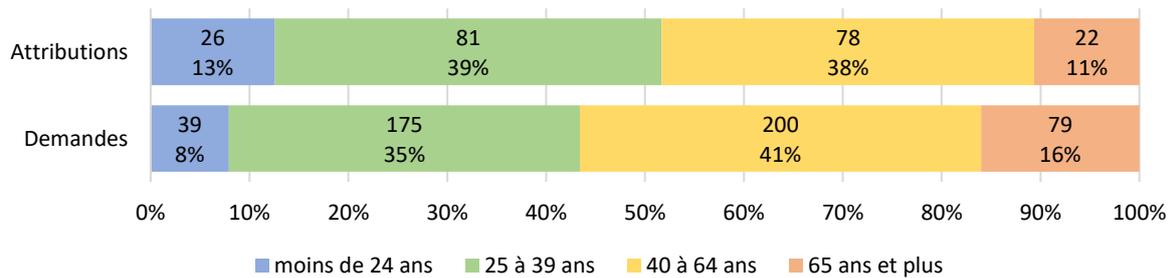
	En 2020
Nombre de demandes	494
Nombre d'attributions	207
Attente moyenne	5 mois

Source : SNE 2021

Proportionnellement plus d'attributions que de demandes pour les moins de 40 ans

> Demandes et attributions par classe d'âge du demandeur en 2020

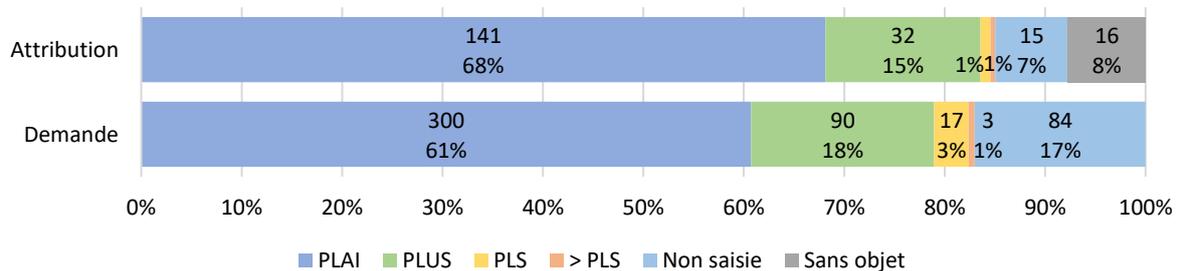
Source : SNE 2021



Proportionnellement plus d'attributions pour les ménages aux revenus faibles.

> Demandes et attributions selon les revenus, par rapport plafonds de ressources HLM en 2020

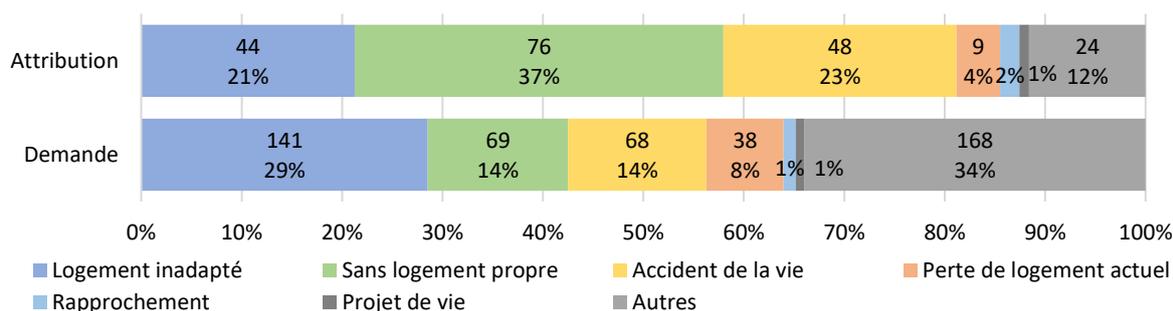
Source : SNE 2021



Des attributions répondant aux difficultés connues par les demandeurs en matière de logement

> Demandes et attributions les motifs de demandes en 2020

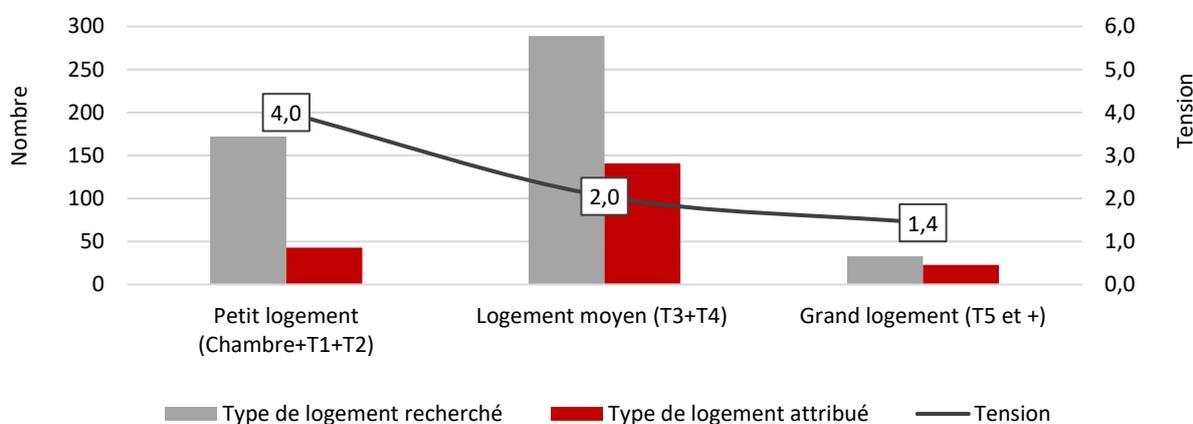
Source : SNE 2021



Une forte tension sur les petites typologies à raison d'1 attribution pour 4 demandes

> Niveau de tension par typologie de logement social en 2020

Source : SNE 2021



Rénovation du parc HLM : zoom sur le plan stratégique de patrimoine de l'OPH de Lunéville, premier bailleur du territoire

Depuis plusieurs années la stratégie est de proposer des produits attractifs et concurrentiels répondants aux besoins et exigences des locataires, en proposant des logements en bon état (entretien courant) situés dans des bâtiments techniquement et énergétiquement de qualité. Le Plan stratégique de Patrimoine (PSP) actuel poursuit ces objectifs et intègre un budget destiné aux opérations de renouvellement du patrimoine.

- 15,6 millions d'euros pour l'entretien du parc.
- 40,8 millions d'euros pour la réhabilitation de 1700 logements, notamment pour faire passer 1299 logements d'une étiquette de E à B ou C, et réhabiliter d'autres logements et foyers.
- 22,3 millions d'euros pour le renouvellement du patrimoine (construction et acquisition de 186 logements et démolition de 62 autres).

Le PSP se base sur une hypothèse de vente d'un ou deux logements par an pour un total d'1 million d'euros et une plus-value de 500 000 € pour combler les programmes déficitaires ou construire d'autres programmes.

Fonctionnement des marchés

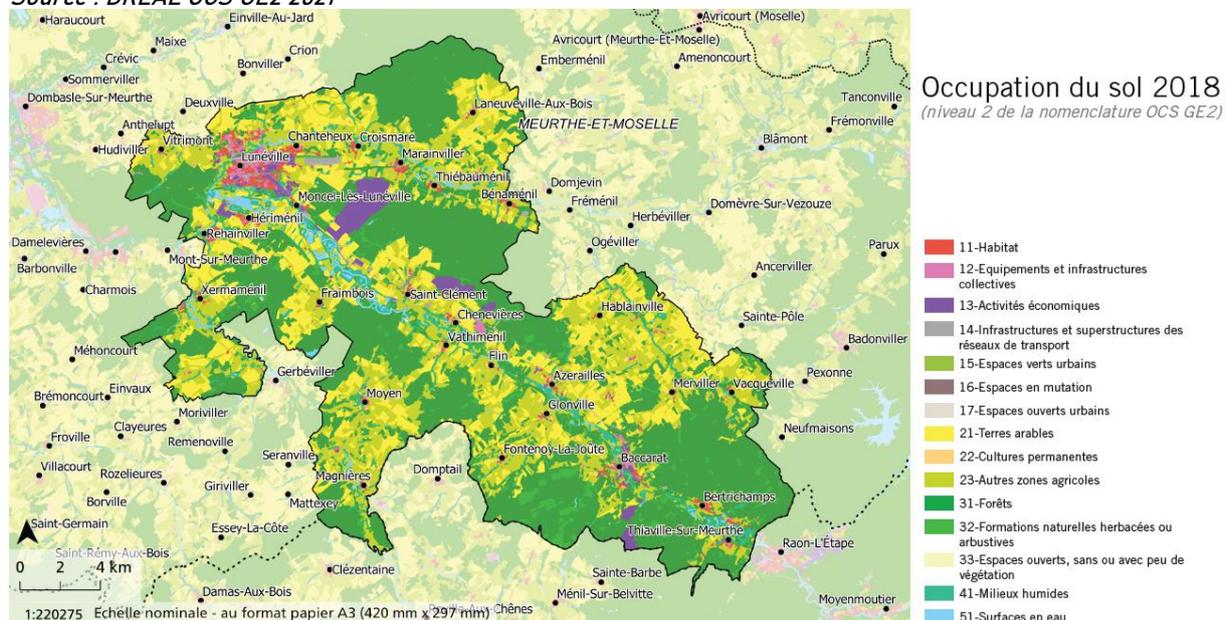
Marché foncier

Consommation foncière

Au sein de la CCTLB 4 587 hectares (10,1 % du territoire) sont artificialisés. Ce terme signifie que les espaces naturels, agricoles, forestiers sont transformés au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.). Le sol subit un changement d'usage, souvent très complexe à inverser. Au sein de ces 4 587 ha artificialisés (+2,2% entre 2009 et 2018), un tiers sont imperméabilisés : 627,7 ha par du bâti et 962 ha par du non bâti. Cela correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), qui entraîne notamment une altération de la capacité d'infiltration de l'eau. 1 639,1 ha sont occupés par l'habitat en 2018 (3,6 % du territoire), ce qui représente une progression de 52,2 ha entre 2009 et 2018 (+3,3%).

> Occupation du sol de la CCTLB en 2018

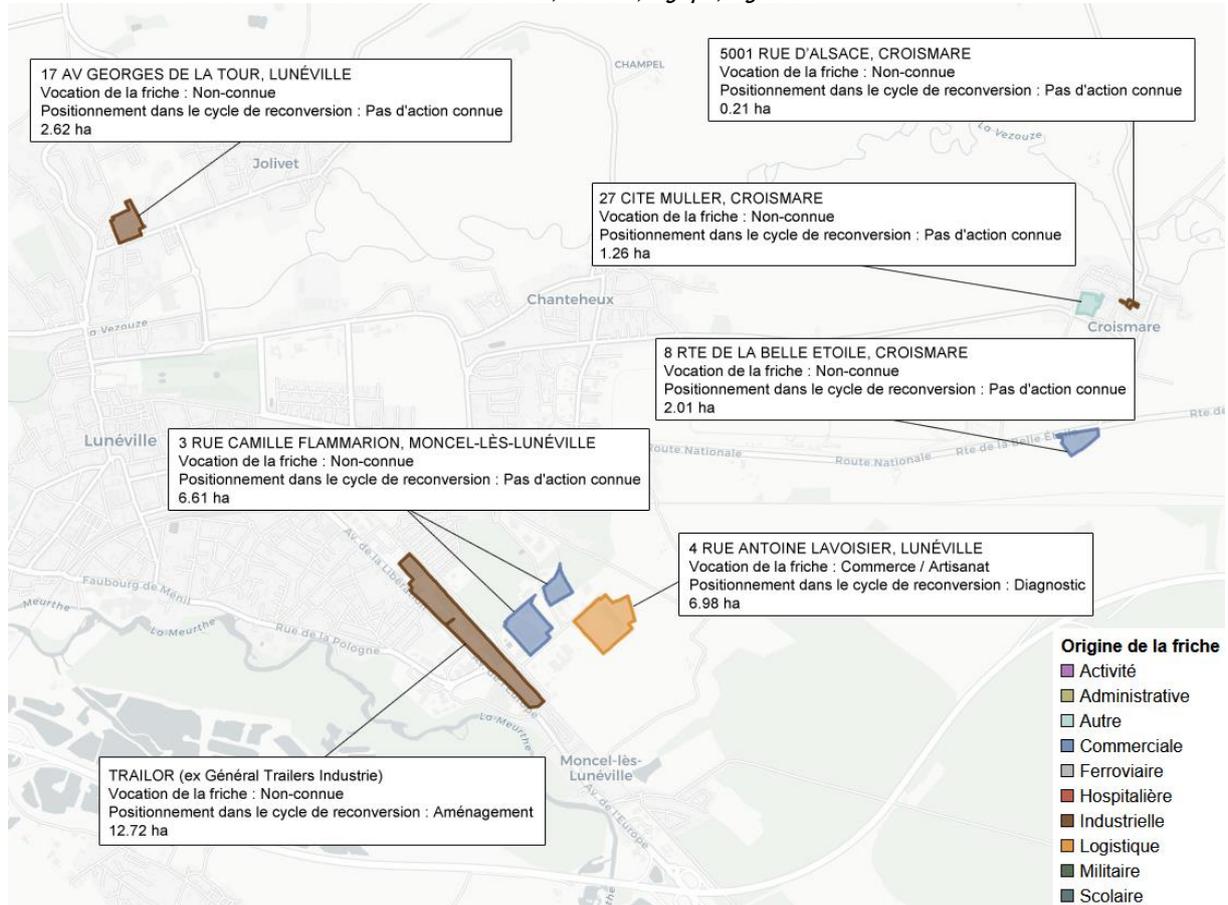
Source : DREAL OCS GE2 2021



Friches

> Friches

Source : Atlas des friches de Lorraine de l'EPF-GE, Scalen, Agape, Aguram



Possibilités constructibles identifiées pour de l'habitat dans le PLUi

Source : PLUi

		Projet densification	Projet extension	Terrain densification	Terrain extension	Total général
Court terme	Surface de terrains	11379		145543	91600	248522
	Logements potentiels	28		157	118	303
Moyen terme	Surface de terrains	71995		300587	213256	585838
	Logements potentiels	222		344	200	766
Long terme	Surface de terrains			189297	48514	237811
	Logements potentiels			263	65	328
Non renseigné	Surface de terrains	20450	17336	365783	412612	816181
	Logements potentiels	68	11	561	574	1214
Total général	Surface de terrains	103824	17336	1001210	765982	1888352
	Logements potentiels	318	11	1325	957	2611

Marché des logements neufs

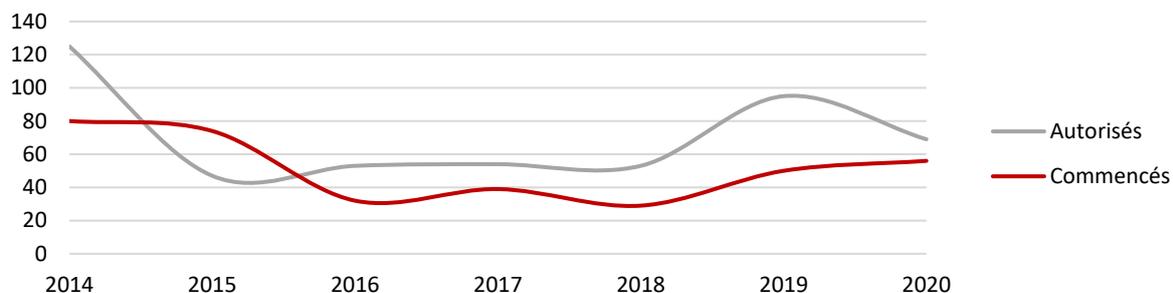
Production de logements neufs

69 logements autorisés et 56 mis en chantier en 2020

Durant la période 2005-2019, 90% des logements autorisés sont mis en chantier.

> Evolution du nombre de logements autorisés et mis en chantier dans la CCTLB

Source : Sitadel2 en date de prise en compte



> Répartition des logements autorisés et commencés selon le type de foncier identifié dans le PLUi

Source : DREAL Sitadel, PLUi, traitement Scalen. Sur la base de 85% des permis parfaitement localisés.

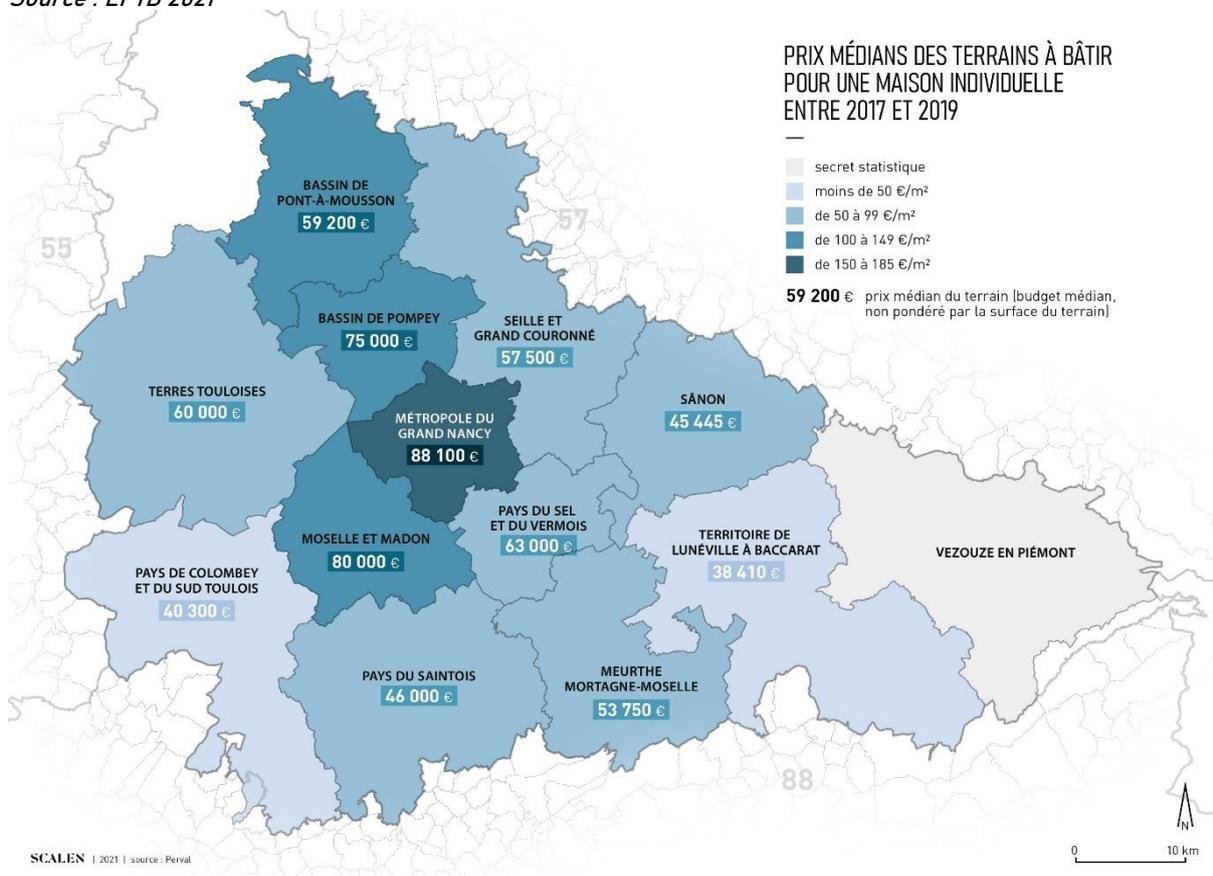
	Permis de construire autorisés depuis 2020	Logements mis en chantier depuis 2020
Projet densification	16%	18%
Terrain densification	6%	8%
Terrain extension	9%	8%
Diffus non catégorisé	70%	65%

Commercialisation de logements neufs

Des terrains à bâtir parmi les moins chers du Sud 54 : 49 €/m² pour un budget moyen de 38 410 €.

> Prix médians des terrains à bâtir entre 2017 et 2019

Source : EPTB 2021



Un prix médian de construction des maisons neuves d'environ 160 000 € entre 2017 et 2019

> Prix médians des maisons neuves entre 2017 et 2019

Source : EPTB 2021

Ensemble	Nombre de maisons	58
	Prix médian de la maison	159 750 €
	Prix médian au mètre carré	1 328 €/m²
Maison totalement terminée	Nombre de maisons	22
	Prix médian de la maison	159 000 €
	Prix médian au mètre carré	1 116 €/m ²
Maison prête à décorer	Nombre de maisons	34
	Prix médian de la maison	159 750 €
	Prix médian au mètre carré	1 366 €/m ²
Maison en état clos et couvert	Nombre de maisons	2
	Prix médian de la maison	Secret statistique
	Prix médian au mètre carré	Secret statistique

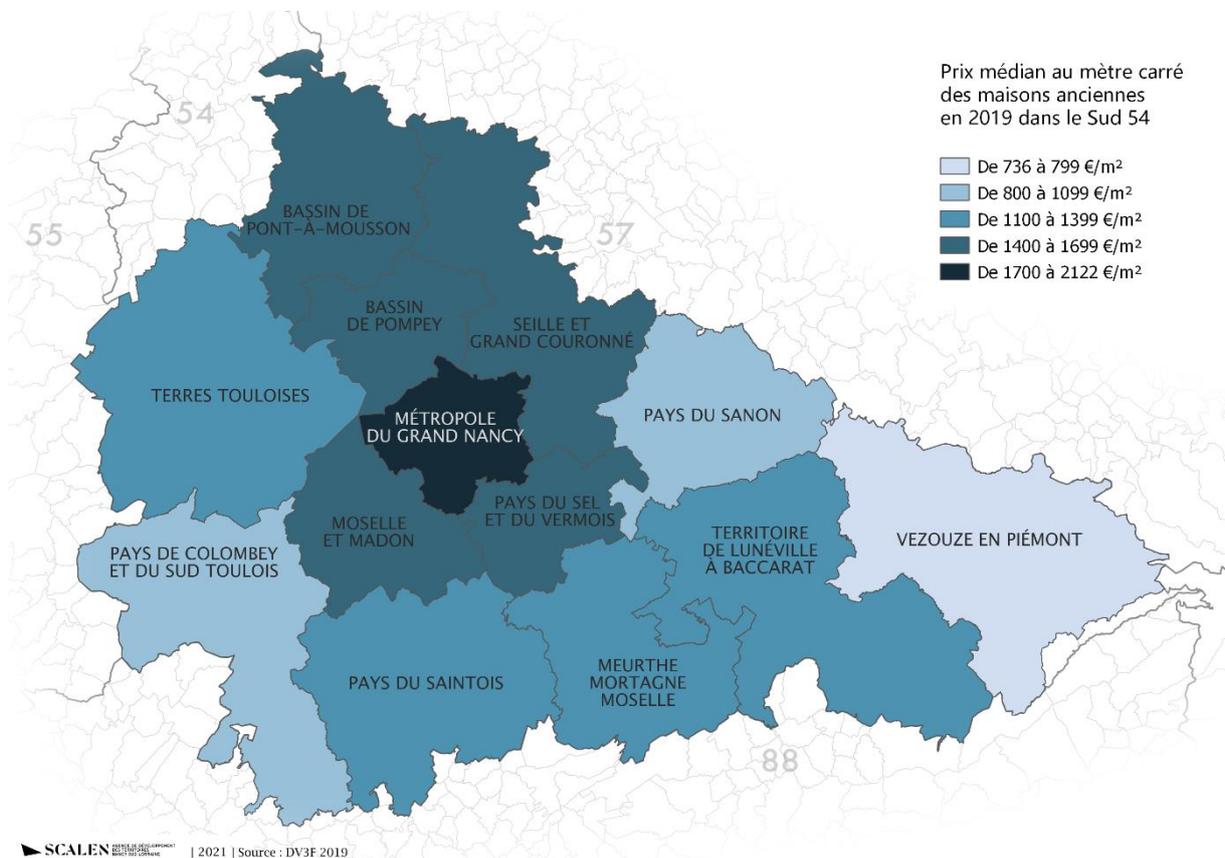
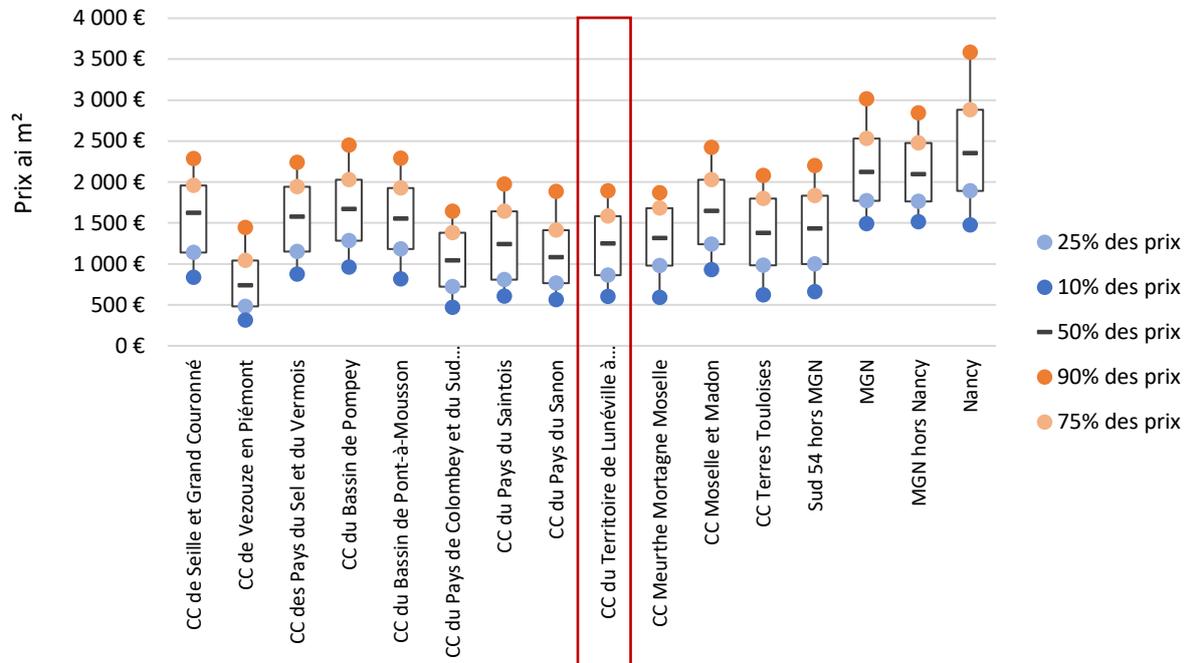
Le coût médian du projet global de construction d'une maison neuve dans la CCTLB entre 2017 et 2019 est de 197 366 €, le foncier représentant 24% de ce coût. En 2019, 10 dossiers de PTZ ont été accordés aux ménages pour l'achat ou la construction d'un logement neuf.

Marché des logements anciens

Des prix allant de 57 000 à 204 000 € pour une maison ancienne, le prix médian étant à 124 000 €. Cela équivaut à des prix allant de 600 à 1890 €/m² avec un prix médian de 1250 €/m².

> Dispersion des prix de maisons anciennes vendues dans l'ancien en 2019

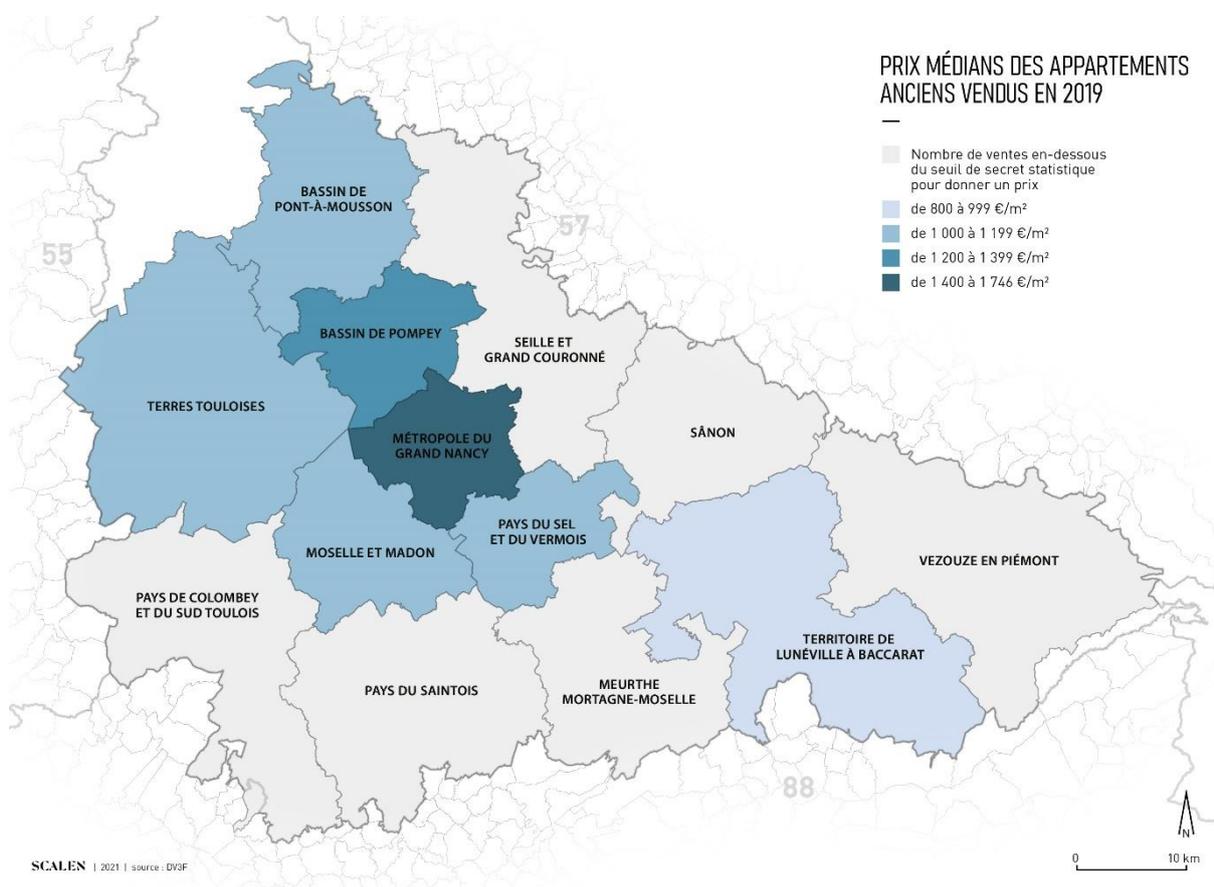
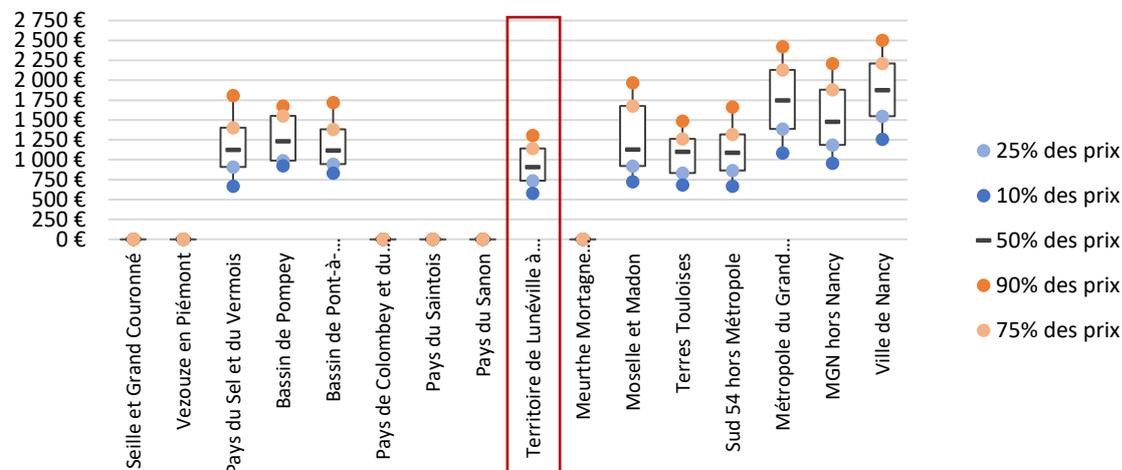
Source : DV3F / Traitement Scalen



Des prix allant de 578 à 1308 €/m² pour un appartement ancien, le prix médian étant à 911 €/m².

> Dispersion des prix au mètre carré d'appartements anciens vendus dans l'ancien en 2019

Source : DV3F / Traitement Scalén



En 2019, 35 dossiers de PTZ ont été accordés aux ménages pour l'achat, l'acquisition-amélioration ou la transformation d'un logement ancien.

Marché locatif privé

Un loyer moyen de 6,6€/m² dans la CCTLB avec des loyers allant de 5,4€/m² pour les prix bas à 7,3€/m² pour les prix hauts.

> Loyers moyens du parc privé dans la CCTLB

Source : UNPI

		Lunéville	Baccarat	CCTLB
2021	Loyer moyen	6,8 €/m ²	6,0 €/m ²	6,6 €/m ²
	Budget moyen	447 €	408 €	457 €
	Échantillon de référence	113	16	152
2020	Loyer moyen	6,8 €/m ²	6,6 €/m ²	6,6 €/m ²
	Budget moyen	440 €	412 €	443 €
	Échantillon de référence	122	25	179
2019	Loyer moyen	6,9 €/m ²	6,5 €/m ²	6,6 €/m ²
	Budget moyen	433 €	418 €	440 €
	Échantillon de référence	131	24	193

Zoom exploratoire sur les changements de destination des locaux entre 2011 et 2020 (10 ans)

Ce travail statistique basé sur les données foncières est à confronter avec le terrain.

> Nombre de parcelles de CCTLB en fonction de l'évolution entre 2011 et 2020 du nombre de logements et de locaux commerciaux ou industriels qui y sont implantés

Source : MAJIC

Note : 5 118 parcelles n'ont pas pu être analysées (remembrement foncier, division foncière...)

	Moins de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Autant de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Plus de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Total CCTLB
Moins de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	15 parcelles	163 parcelles	47 parcelles	225 parcelles
Autant de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	197 parcelles	79586 parcelles	459 parcelles	80242 parcelles
Plus de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	144 parcelles	149 parcelles	6 parcelles	299 parcelles
Total CCTLB	356 parcelles	79898 parcelles	512 parcelles	85884 parcelles

> Évolution entre 2011 et 2020 dans la CCTLB du nombre de logements par parcelle selon l'évolution du nombre de locaux commerciaux ou industriels

Source : MAJIC

Note : 5 118 parcelles n'ont pas pu être analysées (remembrement foncier, division foncière...)

	Moins de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Autant de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Plus de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Total CCTLB
Moins de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	-26 logements	X	+67 logements	+41 logements
Autant de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	-322 logements	X	+729 logements	+407 logements
Plus de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	-251 logements	X	+21 logements	-230 logements
Total CCTLB	-599 logements	X	+817 logements	+218 logements

> Évolution entre 2011 et 2020 dans la CCTLB du nombre de locaux commerciaux ou industriels par parcelle selon l'évolution du nombre de logements

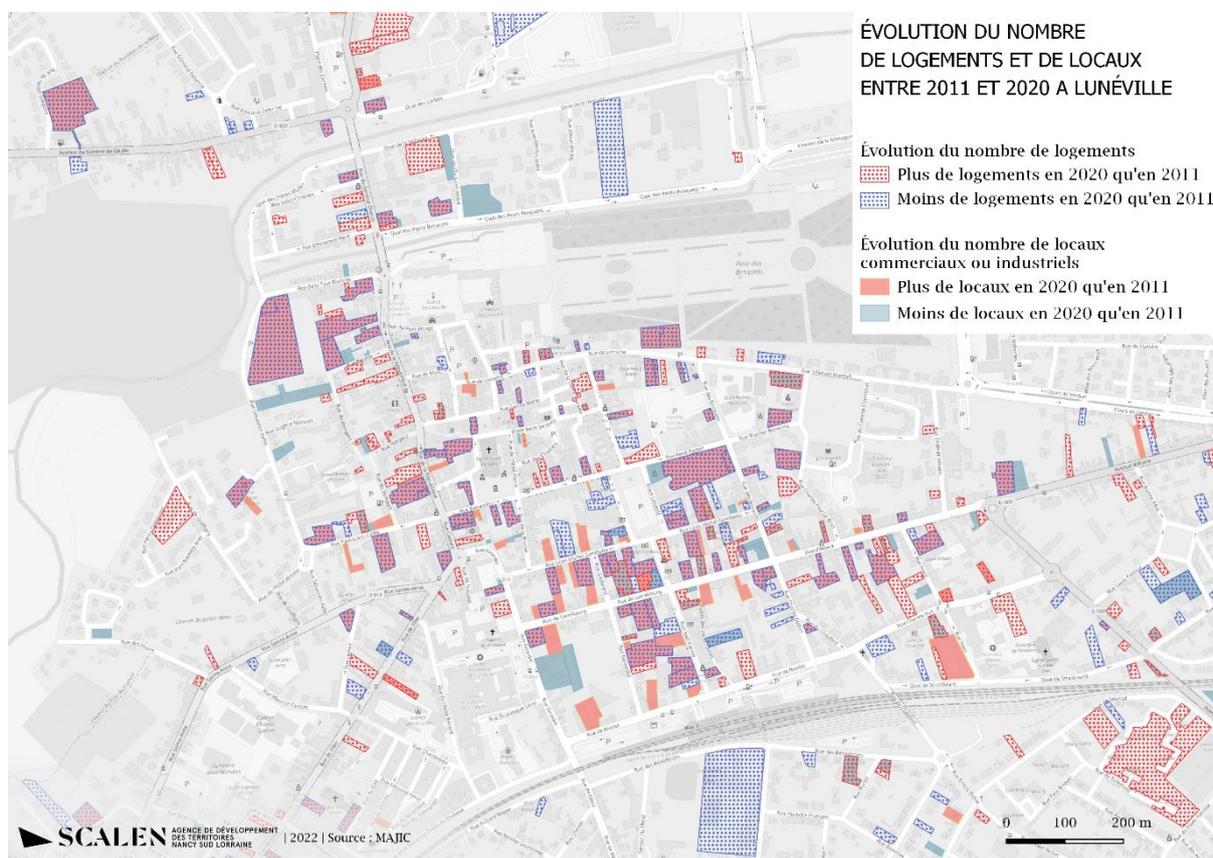
Source : MAJIC

Note : 5 118 parcelles n'ont pas pu être analysées (remembrement foncier, division foncière...)

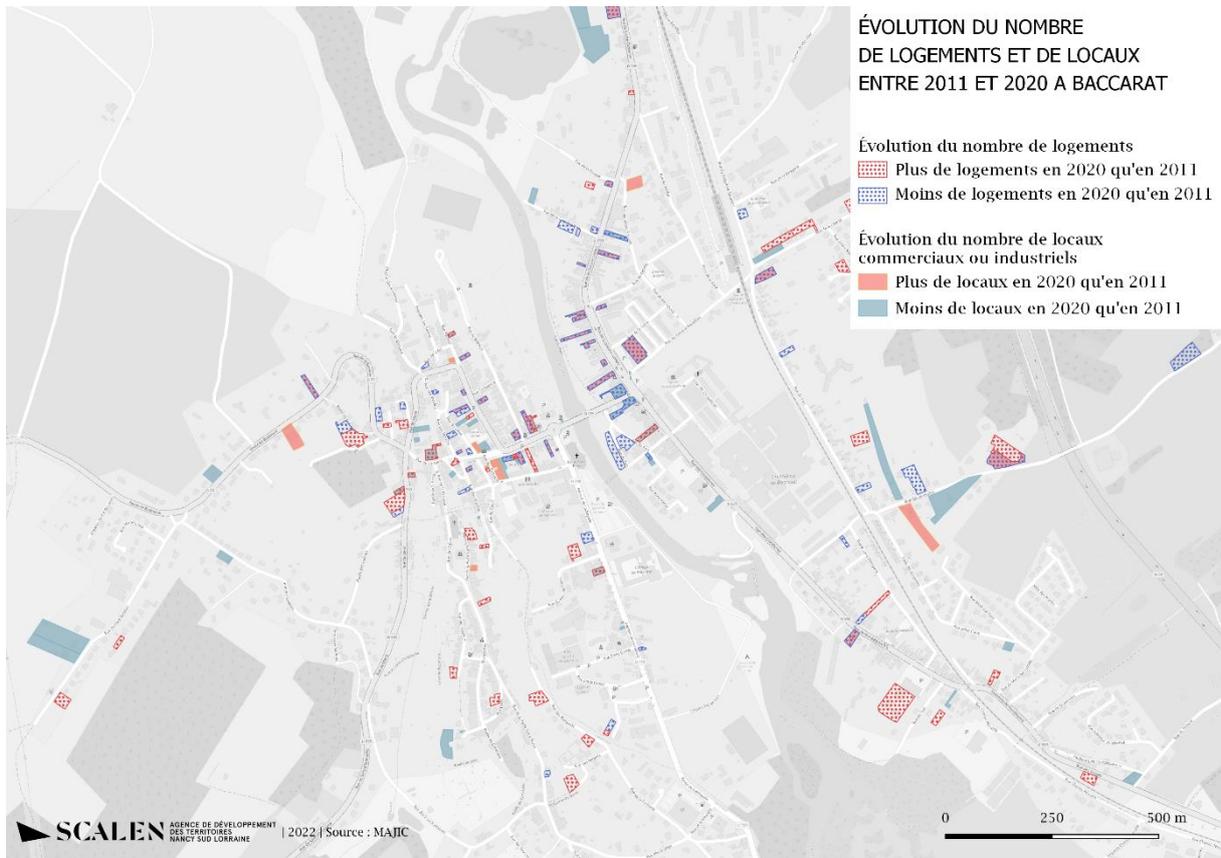
	Moins de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Autant de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Plus de logements sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	Total CCTLB
Moins de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	-22 locaux	-184 locaux	-50 locaux	-256 locaux
Autant de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	X	X	X	X
Plus de locaux sur la parcelle en 2020 qu'en 2011	+192 locaux	+250 locaux	+13 locaux	+455 locaux
Total CCTLB	+170 locaux	+66 locaux	-37 locaux	+199 locaux

> Évolution entre 2011 et 2020 du nombre de logements et de locaux commerciaux ou industriels par parcelle, à Lunéville

Source : MAJIC



> Évolution entre 2011 et 2020 du nombre de logements et de locaux commerciaux ou industriels par parcelle, à Baccarat
Source : MAJIC



Actions en cours

OPAH-RU

Une OPAH-RU est mise en place du 06/09/2018 au 05/09/2023 pour :

- Reconquérir le centre ancien de Lunéville en portant une attention à la valeur patrimoniale des bâtiments qui participent au potentiel touristique de la ville.
- Lutter contre la vacance.
- Rendre à la centralité sa vocation résidentielle en contribuant au maintien et au développement des services, commerces, et équipements de proximité.

> Objectifs de l'OPAH-RU 2018-2023

Source : ANAH 2021

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Objectifs 2018-2023	6	20	29	35	41	31	162
<i>Dont 65 logements de propriétaires bailleurs</i>							
<i>Dont 37 logements (21 LHI+TD, 6 autonome, 10 habiter mieux) de propriétaires occupants</i>							
<i>Dont 60 logements de syndicats de copropriété</i>							

> Etat de réalisation de l'OPAH-RU 2018-2023

Source : ANAH 2021

Année	Total	Logements Propriétaires Bailleurs				Logements Propriétaires Occupants			Aide aux syndicats de copropriété		
		Total	Dont indignes	Dont très dégradés	Dont moyennement dégradés	Total	Habiter mieux	Autonomie	Total	Dont indignes	Dont très dégradés
2018	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0
2019	4	4	0	1	3	0	0	0	0	0	0
2020	8	6	0	6	0	2	2	0	0	0	0
2021	9	8	0	8	0	1	0	1	0	0	0
Total	23	18	0	15	3	5	4	1	0	0	0

Plateforme territoriale de la rénovation énergétique / Dispositif d'aide à la rénovation thermique

Année	Nombre de dossiers	Nombre de projets instruits	Dépense totale des travaux, TTC	Dépense totale éligible, TTC	Subvention globale réservée	Part d'aide de la CCTLB
2018	21	21	689 233,25 €	611 525,32 €	78 698,53 €	11%
2019	50	51	1 392 241,32 €	1 058 507,57 €	219 550,55 €	16%
2020	50	52	1 585 671,85 €	1 203 746,49 €	220 439,04 €	14%
2021	25	26	778 522,22 €	445 007,16 €	81 351,15 €	10%

Entre septembre 2018 et janvier 2022, le fonctionnement du dispositif d'aide à la rénovation thermique des logements a permis de :

- Conseiller plus de **687 foyers** sur l'ensemble du territoire (à minima).
- Accompagner **290 ménages** dans leur rénovation et ce sur toute la durée de leur projet.
- Mobiliser plus de **600 000 € de subvention** au titre de ce service public.
- Réserver **4 000 € de subvention** en moyenne par accompagnement.
- Générer **4 445 000 € de travaux** en faveur de la rénovation énergétique.
- Réaliser **2 231 000 € de chiffre d'affaires (TTC)** auprès des entreprises du territoire (Lunévillois).
- Economiser **3 188 000 kWh/an**, soit l'équivalent de la consommation d'environ **316 000 litres de fioul** sur une année !
- Atteindre **79% des communes**

